



Frangaz

Port-la-Nouvelle, le 06 mars 2013.

Commission Particulière du Débat Public
3 Bis Bd du Maréchal Joffre
11100 NARBONNE

A l'attention de Monsieur le Président de la Commission.

Réf : P13-030613-Rév.1

Objet : Débat public Port-La Nouvelle 2015

Monsieur le Président,

Dans le cadre du débat public relatif au projet de développement de la zone portuaire de Port La Nouvelle et comme évoqué lors de notre entrevue du 11 février dernier, nous vous confirmons par la présente que Frangaz est tout à fait favorable au développement économique de la Région et plus particulièrement du Grand Port.

Cependant nous vous rappelons que les établissements tels que le notre, exploités suivant autorisation préfectorale et classés Seveso seuil haut, sont soumis, selon la réglementation en vigueur, à l'élaboration de Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Ces plans sont définis selon les zones de dangers susceptibles d'être générées par les dits établissements.

A ce jour, Frangaz a investi massivement (environ 10 M€ sur les 6 dernières années) sur son établissement de Port La Nouvelle pour réduire au mieux le risque à la source en réhabilitant ses installations selon les meilleures pratiques actuelles de la Profession; les zones de dangers retenues dans l'élaboration du PPRT qui prennent en compte ces différents investissements ne seront donc a priori pas facilement modifiables dans des conditions économiquement acceptables.

Au vu de ces éléments, il apparaît donc que le développement de la zone portuaire ne pourra se faire qu'en tenant compte des prescriptions définitives retenues dans le PPRT de Port La Nouvelle. Cependant nous vous rappelons que, dans la situation actuelle, nous ne disposons pas de visibilité suffisante pour évaluer les conséquences des prescriptions de ce PPRT aussi bien pour la zone portuaire que pour notre Entreprise.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez obtenir, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la Commission, l'expression de notre haute considération.

Teddy GARNIER
Chef de Centres

Copie pour information est adressée à :

- O.CHAPERON- FRANGAZ
- F.DUBOST - FRANGAZ
- G.TURINI- FRANGAZ

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Teddy Garnier', written over a horizontal line.